Créer son activité à plusieurs: des clefs pour mener un Projet Collectif.

Objectifs de la formation
Proposer un temps de réflexion autour des motivations individuelles à entreprendre à plusieurs, définir ce que l'on souhaite partager (des valeurs, le temps de travail, les compétences, les responsabilités, le revenu....), les modes d'organisation du co

Déroulé
1ère journée:
Inter connaissance à partir de questions portant sur le projet collectif d'installation (projet agricole, social) et le projet individuel (personnel, familial...).
Apports théoriques et échanges : le groupe comme support au projet individuel. Qu'est ce qui se joue et comment ?

2ème journée:
Identifier différentes formes d'organisations possibles : Rôle et fonction de chacun.
Apports : différencié logique d'organisation et/ou logique de communauté (vivre ensemble). Négociation du plan d'action au sein de chaque collectif.

Infos complémentaires

ADDEAR 42
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 12/09/2014

Tarifs
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Autres nous consulter

Plus de renseignements
Delphine GUILHOT
appeti42@wanadoo.fr
ADDEAR 42
Repas partagé

Dates, lieux et intervenants

15 sept 2014 09:30 - 17:00 (7hrs)	4 bis rue Philibert MOTTIN 42110 Feurs	Delphine GUILHOT animatrice à l'ADDEAR 42 Dominique LATASTE Psychosociologue à "Autrement Dit"
20 oct 2014 09:30 - 17:00 (7hrs)	4 bis rue Philibert MOTTIN 42110 Feurs	Delphine GUILHOT animatrice à l'ADDEAR 42 Dominique LATASTE Psychosociologue à "Autrement Dit"

Financeur(s)

Fonds social européen
RhôneAlpes
vivea

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

_ _

_ _

Courriel _

Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)